

RPI LE TRONCHET/TRESSÉ

COMPTE RENDU du CONSEIL d'ÉCOLE du 17 octobre 2023

Début de séance : 18h00

Lieu : Ecole de Tressé

Membres présents :

- Mme Fer, adjointe, représentant M. Briand (mairie Du Tronchet)
- M. Pruvost, adjoint chargé des affaires scolaires (mairie Du Tronchet)
- Mme Bourianne, maire déléguée de Tressé (mairie de Mesnil Roc'h)
- Mr Kouba, responsable des affaires périscolaires (mairie de Mesnil Roc'h)
- Mme Galipot, responsable cantine, garderie, ménage à Tressé
- Mmes Torrès, Verbèke, Rubio, représentantes des parents d'élèves Du Tronchet
- Mme Delaunay et Monsieur Dinahet, représentant(e)s des parents d'élèves de Tressé
- Mmes Vincent, Cadiou, Evans, Lemasson, enseignantes à Tressé
- Mme Pannetier, enseignante au Tronchet, Mrs Claro et Gaillard, enseignants au Tronchet

Membres excusés :

- Mme Lefort-Oger, Inspectrice de l'Éducation Nationale
- M. Briand, maire Du Tronchet
- Mesdames Mhiri et Tallec, représentantes des parents d'élèves de Tressé
- Mme Dugué, responsable de la restauration scolaire (Le Tronchet)
- Mme Hellier, ATSEM (Le Tronchet)
- Mme Jan, surveillance de cour (Le Tronchet)
- Mme Bassard, ATSEM (Tressé)
- Mme Pichon, responsable cantine, garderie, ménage à Tressé
- Mmes Lauté, responsable des services cantine, garderie à Tressé

1- Installation du conseil d'école

Rappel des résultats des élections des représentants des parents d'élèves.

Les élections ont eu lieu le vendredi 13 octobre.

Résultats	Tressé	Le Tronchet
Nombre d'inscrits	96	106
Nombre de votants	76	38
Nombre de bulletins blancs ou nuls	0	0
Nombre de voix obtenues par le groupement de parents	4	3
Taux de participation	79	36

- Mesdames Verbèke, Rubio et Torrès ont été élues, représentant(e)s des parents d'élèves de l'école Du Tronchet.

- Mmes Delaunay, Tallec et Mhiri et Monsieur Dinahet, représentant(e)s des parents d'élèves de Tressé.

Merci aux parents élus de s'être présentés et de donner de leur temps pour participer à la vie de l'école. En plus des communes, c'est grâce à ces personnes et aux bénévoles de l'APE que l'école fonctionne et que des projets peuvent s'organiser tout au long de l'année. Merci à eux.

2- Approbation du compte rendu du dernier conseil de réseau (juin 2023)

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

3 – Les effectifs des classes à la rentrée

A la rentrée, par lieu de scolarisation, la répartition des élèves inscrits est la suivante :

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	total
Ecole du Tronchet	4	10	11					14	17	56
Ecole de Tressé			6	9	12	13	16			56
TOTAL	4	10	17	9	12	13	16	14	17	112

Ce qui donne la répartition suivante par classe :

TPS-PS-MS Mr Claro	MS-GS Mme Lemasson	CP Mme Cadiou	CE1 Mme Evans	CE2 Mme Vincent	CM1 Mme Pannetier	CM2 Mr Gaillard
25	15	12	13	16	14	17

2 élèves de TPS sont attendus à la rentrée de janvier.

Ces chiffres de rentrée montrent une baisse par rapport à la rentrée dernière (119 inscrits à la même date). La différence en partie due au déménagement de 5 élèves entre le CE2 et le CM1.

4 – Point sur le PPMS et exercice incendie

L'exercice incendie à l'école Du Tronchet a eu lieu le 30 septembre (date décalée suite à l'absence du directeur), celui de l'école de Tressé le 6 octobre (un peu en retard par rapport aux recommandations mais la classe de mer qui a eu lieu du 18 -22 septembre a beaucoup occupé les esprits dans ce mois de rentrée).

Les alarmes fonctionnent parfaitement sur les deux sites.

Quant aux exercices PPMS, il a eu lieu le 12 octobre à Tressé et tout s'est bien déroulé. Il était planifié le 16 octobre au Tronchet. Cependant, il devra être reporté après le 13 novembre. C'est une demande du ministère pour éviter les confusions par rapport aux événements de l'actualité (i.e, l'assassinat d'un professeur de français à Arras).

5 – Budget

Suite à la réunion avec le comité du SIRS (Syndicat qui gère le budget du RPI), il a été conclu qu'une des propositions venant des enseignants sera acceptée pour l'année prochaine :

Proposition 1 : 1 seul versement : travailler de mars à mars **OU**

Proposition 2 : 2 versements mais avec les proportions suivantes 75% - 25% ;

Il a également été dit :

- Qu'il ne faut pas penser que tout le budget doit forcément être utilisé MAIS
- Qu'il est possible de mettre toutes les demandes des enseignants dans un courrier à la mairie pour être budgétisé – le plus tôt possible, avec plusieurs devis ;

Une dotation supplémentaire exceptionnelle de 15€/élève a été versée aux écoles pour compenser les effets de l'inflation et l'augmentation du prix de l'essence et donc des transports.

Les enseignants doivent arrêter d'engager des dépenses le 5 décembre. Il est possible de recommencer à commander vers fin janvier.

6 – Règlement intérieur – définition de la proximité pour les sorties scolaires

Elections des représentants de parents :

La nouvelle réglementation prévoit la possibilité d'un vote aux élections des représentants de parents uniquement par correspondance. Si les deux écoles souhaitent maintenir ce système en place pour les élections de 2023, il faut voter de nouveau.

La décision doit être prise après vote au conseil d'école. Elle est adoptée à l'unanimité. Les élections se feront donc de nouveau uniquement par correspondance en 2024.

Sorties scolaires :

Nouvelle circulaire pour les sorties scolaires du 13 juin 2023 qui modifie la dernière en date de 1999 :

1- **La pause méridienne est maintenant incluse dans les sorties obligatoires.** Avant cette nouvelle circulaire, au contraire, seules les sorties comprises durant les heures d'école (9h00-12h00 ; 13h30-16h30 pour Le Tronchet et 13h40-16h40 pour Tressé) étaient obligatoires. S'il y avait dépassement sur la pause méridienne, une demande d'autorisation de sortie devait être signée par les parents. Ce n'est plus le cas.

2- **Le taux d'encadrement est également redéfini**

En maternelle, le taux d'encadrement **est toujours le même pour toutes les sorties** :

- 1 enseignant + 1 autre adulte pour 16 élèves ;
- 1 adulte supplémentaire est nécessaire par groupe de 8 élèves supplémentaires

En élémentaire, ce taux d'encadrement dépend selon si la sortie est de proximité ou pas. Il faut donc redéfinir cette zone de proximité par rapport à l'école.

Pour l'école Du Tronchet et de Tressé, la notion de proximité a été définie ainsi : « Toute sortie qui ne dépasse pas les limites géographiques du village ». En d'autres termes, toute sortie qui dépasse les panneaux "Le Tronchet" ou Tressé nécessite un (ou plusieurs) accompagnateur(s)". Cette définition a été validée par l'Inspection de circonscription.

Concernant les sorties des maternelles au Tronchet, il y a toujours des accompagnateurs en plus de l'enseignant et de l'ATSEM (sauf pour la sortie à la bibliothèque distante de 50m de l'école). Validé également par l'Inspection.

Concernant l'école de Tressé, la piscine de Combourg où se rendent les élèves en car peut être aussi considérée comme une zone de proximité. Un enseignant.e pourrait s'y rendre seul.e avec ses élèves à la condition que l'encadrement dans la piscine pour la natation soit respectée. Validé également par l'Inspection.

Si la sortie se fait dans la zone de proximité, l'enseignant.e peut sortir seul.e avec sa classe.

Si la sortie se fait en dehors de la zone de proximité mais sans nuitée, le taux d'encadrement est :

- 1 enseignant + 1 autre adulte pour 30 élèves

Si la sortie se fait en dehors de la zone de proximité avec nuitées (voyages scolaires), le taux d'encadrement est :

- 1 enseignant + 1 autre adulte pour 24 élèves
- 1 adulte supplémentaire est nécessaire par groupe de 12 élèves supplémentaires

Cependant, la zone de proximité des écoles est toujours en étude du côté des services juridiques départementaux et nationaux. En attente de réponse, la prudence est de mise.

Règlement intérieur :

Pour l'école Du Tronchet, il est proposé l'ajout suivant : « Par mesure de sécurité, il est interdit aux élèves de traverser la pelouse pour venir ou partir de l'école, ni de courir. »

Le règlement intérieur 2023/2024 est adopté à l'unanimité.

Information de la part de Mr Pruvost concernant le parking

Un agent pourra verbaliser les personnes qui ne se garent pas correctement sur le parking

Information de la part de Mme Evans concernant le parking dans le bas de la rue de l'école

Il est interdit de se garer tout en bas du parking qui fait face au lieu de demi-tour du bus faisant la navette entre Tressé et le Tronchet. Un panneau de signalisation indique cette interdiction. Des zébras de couleur vive (jaune) pourraient renforcer le message.

7 – Demande de travaux et investissements

Ecole Du Tronchet

L'équipe enseignante remercie la mairie pour :

- la réparation de la porte d'accès entre la maternelle et la cour
- la réparation de l'étagère du grand placard de la classe maternelle
- l'achat d'un nouveau chevalet pour l'école maternelle
- la réparation de la gouttière
- la réparation du portail et de la cloche
- la réparation du bureau de la classe des CM1
- Achat d'un nouveau téléphone

Anciennes demandes	<i>Réponses</i>
Achat d'un nouveau vélo pour les enfants de maternelle car le parc de vélos commence à vieillir	D'accord pour l'achat d'un vélo
Plantation de 2 ou 3 nouveaux plans dans le parterre afin de supprimer les deux « chemins » qui s'y sont créés	D'accord
Réparation du grillage longeant le mur de la cour (car il laisse passer les ballons chez le voisin)	Demande notée

Mr Pruvost annonce qu'il y a un projet de végétaliser la cour de récréation.

Ecole de Tressé

L'équipe enseignante remercie la municipalité pour la peinture dans la cour de l'école et le nouveau frigo-congélateur.

Nouvelles demandes	<i>Réponses</i>
Anti pince-doigt pour la porte au bas de l'escalier dans la cantine n'a pas été mis au bon endroit	Demande notée
Tablettes en contreplaqué	Demande notée
Classe de Bénédicte, modifier les porte-manteaux	A voir avec Mr Vidaux
Store à réparer dans la classe d'Anne Cadiou - urgent	Demande notée
Draps housse pour les lits des élèves de MS qui font la sieste	Demande notée
2 bacs carrés pour le jardin	Demande notée
Tyrolienne	Demandes provenant du conseil des élèves de la classe de CE1. Madame Evans s'engage à faire les recherches de devis et les proposer à la mairie de Mesnil Roc'h
Bac à sable	

8 – Projets pédagogiques déjà programmés sur 2023/2024

Ecole du Tronchet :

- **Défi-maths** pour les deux classes élémentaires.

- « **Les Incorruptibles** » : achat d'un lot de cinq ou six de livres par classe ; une fois les livres lus, les élèves éliront leur livre préféré (opération financée par l'école).

- **Echanges avec l'EHPAD**. Une première rencontre a eu lieu fin septembre entre les résidents de l'EHPAD et les CM1, moment de partage très convivial (danse + goûter). Un second échange a eu lieu hier avec la classe de maternelle (lecture aux MS + goûter pour tous les élèves).

- **Projet sur « Les Jeux olympiques »** en partenariat avec la mairie.

- **Programme « Explo santé »** en classe de CM2. Programme pluriannuel de promotion de la santé en milieu scolaire. Celui-ci s'étale sur 3 ans pour la génération des enfants nés en 2013. Ce programme concerne toutes les écoles de rattachement du collège de Dol. Dix séances d'1h30 seront consacrées à l'éducation à la santé. Elles sont organisées par la Ligue contre le Cancer. Le thème cette année est « Mon environnement et moi ».

- **Lire et faire Lire** : Même intervenante que l'année dernière : Noëlle Bougère, qui vient lire des histoires aux élèves de maternelle, par petits groupes de 5 – 6 élèves.

- **Projet en partenariat avec la bibliothèque : concours de lecture à voix haute.**

Les enfants intéressés vont travailler la lecture à voix haute. Il y aura une restitution un vendredi soir en mai/juin à Plerguer. Les participants au concours auront un livre en cadeau.

Ecole de Tressé :

Ecole dans la forêt pour les classes de CP, CE1 et CE2. Le projet a démarré un peu plus tard que l'année précédente à cause de la classe de mer du 18 au 22 septembre. Cette année, les élèves iront tous les lundis après-midi dans la forêt du Mesnil, derrière les jardins partagés : 3 classes, 3 zones distinctes avec l'installation de classes éphémères. Anne-Charlotte Potel, conseillère en pédagogie par la nature a accompagné les élèves de CP sur une séance.

Ce projet peut se mettre en place grâce au soutien de la commune et le matériel donné gratuitement par un des parents d'élèves, Mr Berthoulous. Les enseignantes de Tressé remercie sincèrement tous ces partenaires.

Cycle Athlétisme : toute la période 1, les CP, CE1 et CE2 se rendent au stade de Tressé pour pratiquer l'athlétisme, en présence des deux éducateurs sportifs : Kévin Duhamel et Maïté Oury. Ce cycle est renouvelé chaque année depuis 3 ans maintenant. Nous observons de réelles progressions chez les élèves.

Lire et faire Lire : Même intervenante que l'année dernière : Dominique Legout, qui vient lire des histoires aux élèves de maternelle, par petits groupes de 5 – 6 élèves. Activité très appréciée et attendue des élèves.

Conseil des élèves : Depuis 1 an, les élèves de CP, CE1 et CE2 organisent des conseils d'élèves dont l'objectif est de permettre aux élèves de s'interroger sur le fonctionnement de leur classe, de leur école, de réfléchir à comment améliorer des situations complexes de tension, de répartition des jeux de cours, etc...

Durant un de ces conseils, des élèves ont proposé de mettre en place une responsabilité « nettoyage des toilettes » car certains élèves les trouvent très sales. Les enseignants vont réfléchir à une première approche qui serait de sensibiliser les élèves :

1- Au respect des lieux ;

2- À la vérification de la propreté des lieux plusieurs fois dans la journée (après les récréations).

Cela amènera sûrement d'autres discussion sur comment laisser ces lieux propres pour ses utilisateurs

Projet artéfakt : intervention dans les quatre classes pour compenser les déboires du projet précédent – travail sur la réalisation d'un petit film en stop-motion.

La classe de mer à Cancale, au centre Virginie Hériot, du 18 au 22 septembre.

C'était une très bonne semaine, dans un cadre exceptionnel et en présence d'intervenants de qualité, tout comme l'accueil au centre, dirigé par Stéphanie de Chamiso.

Mme Evans remercie également les parents qui les ont accompagnés durant cette semaine : Mme Mordan, Mme Guerro, Mme Mhiri, Mr Duclos, Mr Dehay et Mr Dinahet pour leur investissement et leur aide précieuse pendant la semaine.

Les objectifs de la semaine :

-la biodégradabilité des déchets de la laisse de mer

-le land art

-les dunes

-la faune et la flore du milieu maritime avec la pêche à pied, la lecture de paysage et le tour en bateau autour des îles en face de Port Mer.

Grâce à la subvention de la Région Bretagne de 5000 €, une participation financière limitée a pu être demandée aux parents. Nous en sommes très reconnaissants. Un grand merci également à l'APE qui est venue combler les derniers coûts du projet (435 €).

RPI

-**Piscine** : du CP au CM1 : 2 séances par semaine à partir du 27 novembre et jusqu'au 25 janvier.

-**Cinéjeunes** pour les CP-CE1-CE2 et pour les CM1-CM2 (4 films à visionner dans l'année + animation)

- **Opération « La Grande Lessive »** : opération nationale dont le but est de travailler sur un thème artistique commun. Cette année, le thème est « Avec ou sans eau ». Elle aura lieu le jeudi 19 octobre. L'exposition se fera dans la cour de l'école de Tressé. Au Tronchet, les productions des élèves de CM1 et CM2 seront affichées à l'extérieur des écoles. Celles des élèves de maternelle seront affichées dans le couloir de la maternelle.

-Poursuite du projet cinéma avec l'association **Cinécole** pour les maternelles de Tressé et Du Tronchet Transport payé par le SIRS ; entrées payées par l'APE.

Un grand merci aux mairies et à l'APE qui financent l'ensemble de ces projets !

9 – Questions à l'initiative des partenaires de l'école

Adressées à l'école Du Tronchet :

- Les conseils d'élèves seront-ils reconduits cette année ? Si des difficultés surviennent entre enfants, peut-on proposer aux enfants si certains le souhaitent d'être "délégués" et apporter leur aide à des camarades et aussi être médiateurs avec les professeurs ?

L'équipe enseignante pense renouveler les conseils d'élèves cette année.

Concernant les médiateurs « bien-être », c'est une réflexion qui est menée actuellement au sein de l'équipe enseignante. Cependant, la psychologue scolaire a mis en garde par rapport à cette responsabilité qui pourrait être une charge trop importante pour certains élèves – doit être fait avec des enfants volontaires uniquement et régulièrement remplacés.

- Est-il possible de prévenir les parents plus tôt pour les dates de réunion et sortie scolaire pour que cela soit plus facile pour s'organiser ?

Oui, dans la mesure du possible.

- Il semblerait que des ballons restent coincés sur le toit du préau au Tronchet. Peuvent-ils être récupérés ?

Ils sont récupérés par le service technique lors des vacances.

- Les séances de golf seront-elles reconduites au Tronchet ?

On ne sait pas encore (budget, organisation...)

- Les goûters ne sont pas autorisés sous préconisation du ministère de la santé. Cependant une telle mesure doit-elle être appliquée de façon systématisée sans tenir compte des variations individuelles ?

Après échanges avec le médecin scolaire, la collation est autorisée au cas par cas à la demande des familles. Il faut donc que les familles dont l'enfant a besoin d'une collation en fassent la demande aux enseignants (mot – mail).

Adressées à la mairie Du Tronchet :

A la cantine, certains élèves se plaignent que les aliments soient tous mélangés avant de servir l'assiette. Serait-il possible de servir les aliments de façon séparée afin que chaque élève puisse manger en respectant ses goûts et son régime habituel ?

Mr Pruvost a fait la demande aux personnes responsables de la cantine et il a eu la confirmation que rien n'était mélangé. Lorsque les entrées ne sont pas finies car l'enfant n'en veut plus, elles sont jetées avant de passer au plat suivant. Les ingrédients ne sont pas mélangés (sauf si c'est pâtes à la bolognaise par exemple), la sauce est systématiquement proposée. Si l'enfant n'en veut pas, il n'en a pas.

En revanche, il y a beaucoup de gaspillage et plus chez les élèves en élémentaire qu'en maternelle. Un travail là-dessus pourrait être proposé.

Les élèves s'ennuient pendant les récréations. Y a-t-il des activités/du matériel qui sont proposées ?

Il y a plein de matériel proposé aux élèves : ballons, pédalos, assiettes chinoises, ruban de GRS, badminton. Il n'y a pas d'activité spécifique de proposées sur le temps du midi ou de la garderie.

Cela pourrait-il venir des enfants ? Quelles seraient leurs propositions pour s'occuper sur les temps périscolaires ?

Comment savoir à qui les demandes/les questions pourraient-elles être adressées ?

Présence des agents/élus le jour de la rentrée pour savoir à qui s'adresser.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00

PROCHAIN CONSEIL D'ECOLE : le 21 mars prochain (au Tronchet)

Le secrétaire de séance :
Mme Vincent

La présidente :
Mme Evans